

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE MARSAIS

En exercice : 11

Présents : 7

Pouvoirs : 2

Votants : 9

Pour 8

Contre : 1

Abstention : 0

Présents :

Gérard BACHELIER, Steve GABET, Steve MORIN, François RIGAUD,
Ginette GARNIER, Lucile RICHARD, Tony LABASSE,

Absents excusés :

Quentin MISBERT, David CHAMARD (départ 19h)

Pouvoirs :

Jessica MASSIOT donne pouvoir à S. MORIN

Marine HAGRON donne pouvoir à S. GABET

Secrétaire de séance et président de séance

Ginette GARNIER

Steve GABET

Séance du 19 novembre 2025

Convocation du 13 novembre 2025

Délibération N° DCM.2025-42

Objet : Aménagement d'un trottoir : Rue du Pré Nouveau

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2223-13 à L.2223-18 et R.2223-10 à R.2223-23 ;

Considérant que la Rue du Pré Nouveau possède un trottoir et pour finaliser la rue, le trottoir d'en face est à réaliser.

Considérant que dans un but de sécuriser la rue et d'éviter une dégradation dû aux stagnations des eaux, les trottoirs vont réorienter les écoulements des eaux vers le cours d'eau et mettre en place les eaux fluviales.

Deux devis ont été demandé mais l'une des sociétés étant en liquidation judiciaire, un seul devis nous a été transmis.

La Société LAURIERE a répondu à notre sollicitation, avec le devis suivant :

Devis LAURIERE : 13 166.00€ HT

soit 15 799.20 € TTC

Monsieur le Maire propose de solliciter le Conseil Départemental, pour les travaux de voirie

AR Prefecture

017-211702212-20251119-DCM2025_42-DE
Reçu le 28/11/2025
Publié le 28/11/2025

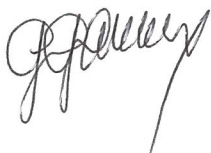
Après en avoir délibéré et à **8 voix pour, 1 voix contre (Lucile RICHARD) et 0 abstention**, le Conseil Municipal : **Décide**

- **D'accepter** ce projet et de sélectionner la société LAURIERE pour un montant des travaux de 13 166.00€ HT.
- **Décide** de laisser tout pouvoir à Monsieur le Maire afin de prendre toutes les décisions nécessaires en ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier pour ce dossier.

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus,
2025

Au registre sont les signatures,

Le secrétaire de séance,
Ginette GARNIER



A Marsais, le 19 novembre

Le Maire,
Steve GABET

